

CONTRAT PRESENCE SANTE

Contrat d'assistance technique

Demande réalisée par le site internet

N° :

ENTRE

TECHNOSANTÉ ILE DE FRANCE - Espace Gambetta - 2 Rue Gambetta - 77210 AVON
SAS au capital de 40.000 € - 489 969 303 RCS Melun
Ci-après dénommée TECHNOSANTÉ ILE DE FRANCE

ET

Raison sociale ou nom et prénom :

Si le client est une personne morale, nom et qualité du représentant :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Fax :

Tél. mob. : E-Mail :

Internet : ADSL (haut débit) RTC (bas débit) | Fournisseur :

Ci-après dénommer le CLIENT.

INFORMATIONS CABINET

Nom : Prénom :

Spécialité : E-Mail :

Nom : Prénom :

Spécialité : E-Mail :

Nom : Prénom :

Spécialité : E-Mail :

Nom : Prénom :

Spécialité : E-Mail :

Nom : Prénom :

Spécialité : E-Mail :

Nom : Prénom :

Spécialité : E-Mail :

Nom : Prénom :

Spécialité : E-Mail :

Nom : Prénom :

Spécialité : E-Mail :

CONDITIONS PARTICULIERES

Couverture du contrat	Système d'exploitation Windows ⁽¹⁾ Logiciel AXILOG	(1) Configuration minimum requise : Pentium IV ou équivalent, 1024 Mo RAM, Windows XP SP3, Vista ou Seven.
Assistance par téléphone, mail, fax & télémaintenance⁽²⁾	<i>Prioritaire</i> Lundi à vendredi (jours ouvrés) 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00 ⁽³⁾	(2) Connexion haut débit (ADSL ou équivalent) requise pour l'assistance en télémaintenance.
Intervention sur site	<i>Prioritaire</i> 50% de remise sur le tarif horaire ⁽⁴⁾	(3) Dans le cas où nous ne pouvons pas répondre immédiatement, un technicien vous rappelle au plus tard le lendemain.
Intervention en atelier	<i>Prioritaire</i> Tarif horaire : 95 € TTC / h ⁽⁵⁾	(4) Annexe i des Conditions Générales en page 2 de ce document.
Tarif TTC	55 €/mois (poste principal) 45 €/mois (poste supplémentaire)	(5) Facturation de 30 minutes minimum puis décompte par tranche de 15 minutes.

Ce contrat est conclu pour une durée de 1 an renouvelable d'année en année, par tacite reconduction, sauf dénonciation par lettre recommandée avec avis de réception 2 mois avant le terme.

POSTES UTILISATEUR

Postes	Praticiens	Secrétaires	Serveur	Nombre Total des postes	€
Cout Total	55+.....x45 =€			Paiement Mensuel TTC <i>Par prélèvement automatique</i>	€

CONDITIONS SPECIALES

.....

ACCEPTATION DE L'OFFRE

Par la signature du présent document, le CLIENT déclare et reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales en page 2 de ce document et des Conditions Particulières applicables au présent contrat de service TECHNOSANTE Ile de France et déclare accepter sans réserve l'ensemble de ces documents contractuels.

Fait à le

TECHNOSANTÉ Ile de France Espace Gambetta 2 Rue Gambetta 77210 AVON Tél: 01.64.69.02.64 Fax: 01.64.69.52.92 Mail: contact@technosanté-idf.fr	LE CLIENT (nom et prénom du représentant pour les personnes morales) Signature et cachet
--	---

Les informations qui vous sont demandées dans le présent document sont nécessaires au traitement de votre souscription au Contrat Présence Santé. Conformément à la Loi informatique et libertés du 6/1/1978 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez également vous opposer à ce qu'elles soient communiquées à des tiers en adressant un courrier à : Technosanté Ile de France - Espace Gambetta - 2 Rue Gambetta - 77210 AVON.

Merci de parapher au dos

